



## **CONTRIBUTION ARNOLD MAGDELAINE**

Membre du Laboratoire armoricain de recherche en psychologie sociale

### **LES USAGES DES TECHNOLOGIES AU SERVICE DE L'OFFRE DE SOINS**

Aujourd'hui, la Bretagne se dote d'une organisation anticipatrice des métamorphoses majeures dans le secteur sanitaire, social et médico-social (interprofessionnalité, animation territoriale, usages des technologies, parcours patients, interopérabilité des systèmes d'information, etc.).

Le groupement de coopération sanitaire (GCS) E-santé Bretagne, la chaire « management des technologies en santé » de l'École des hautes études en santé publique, la mise en œuvre d'une solution de télémédecine mutualisée (Sterenn) pour une réponse collective et personnalisée coordonnée sur le territoire sont des exemples pragmatiques d'une certaine maturité de l'ensemble des protagonistes de santé bretons quant aux usages des technologies de l'information et de la communication au service continu de la qualité de l'offre de soins.

Aussi, il apparaît donc opportun d'optimiser les interactions (collaboration, coopération, coopération) bretonnes scientifiques, pédagogiques et expertales afin de créer et/ou valoriser les processus, instruments, méthodes d'intervention qui facilitent l'interopérabilité a priori des services, techniques, systèmes d'information organisationnel, des modèles économiques et financiers, des opérateurs contribuant ainsi au développement continue de la qualité du système de santé mis en œuvre.

Dès lors, un enjeu peut être également la potentialisation d'espaces d'entrepreneuriat sanitaires, sociaux et médico-sociaux, la création de nouvelles professions dédiées à l'animation et la coordination de l'offre de soins facilitant ces interactions et donnant à lire et à comprendre aux acteurs pluriels et protéiformes de la santé (institutions, usagers, professionnels, etc.) des repères d'actions utiles pour se mettre en mouvement, de produire et manager des ressources (documentaires, humaines, financières, techniques, etc.) utilisables pour agir sur les territoires.